

AET

Agence Européenne de Traduction

Groupe AE-T

TRADUCTION LIBRE



TRADUCTION ASSERMENTÉE



LÉGALISATION & APOSTILLE



RELECTURE & CORRECTION

Des professionnels au service de vos
traductions juridiques et financières

ainsi que de vos démarches de mobilité internationale

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Européenne de Traduction est un cabinet de traduction créé par des professionnels du service aux entreprises, ayant une expérience de plus de 15 ans dans les domaines de la traduction et de l'information juridiques et financières.

L'Agence Européenne de Traduction a pour ambition d'offrir à ses clients des traductions sur-mesure.

L'activité de notre agence est principalement orientée sur la traduction juridique et financière ainsi que sur l'expatriation et la mobilité internationale.

Notre Agence accompagne au quotidien les principales sociétés de relocation, des cabinets d'avocats, des DRH, des notaires, des cabinets comptables, des sociétés financières, de services et industrielles en France et à l'étranger.



NOS SERVICES

Positionnée sur le marché de la traduction humaine, l'Agence Européenne de Traduction propose depuis 2008 une gamme de services adaptés aux besoins des fonctions RH, juridiques et financières :

- Traductions libres de tous vos documents juridiques et financiers
- Traductions certifiées conformes par des traducteurs assermentés
- Légalisation/Apostille auprès du Ministère des Affaires Etrangères et des consulats
- Visas

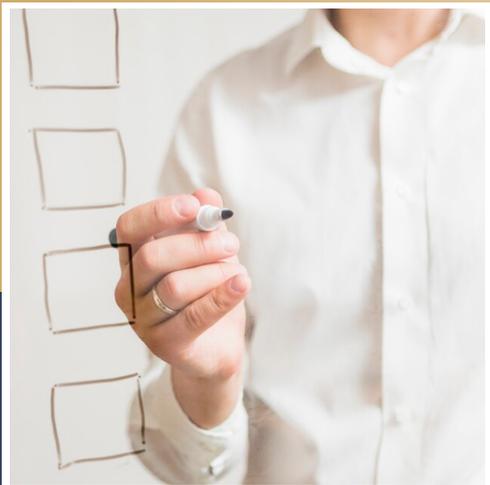
NOS VALEURS

L'écoute et la satisfaction des clients :

- Nous prenons en compte quotidiennement vos impératifs et vos remarques.
- Nous vous informons régulièrement du déroulement de notre prestation.
- Nous vous faisons bénéficier du savoir-faire de notre équipe.

Le respect de 3 principes fondamentaux :

- La langue cible d'une traduction est toujours la langue maternelle du traducteur.
- Le sujet d'une traduction est parfaitement maîtrisé par le traducteur.
- Une traduction fait l'objet de contrôles qualité.



Nos traductions sont traitées par un réseau international de professionnels qualifiés et indépendants. Notre réseau de traducteurs s'étend au monde entier.

Ces traducteurs experts ont été sélectionnés rigoureusement :

- De langue maternelle cible
- Situés dans le pays de destination de votre traduction
- Diplômés d'une école de traduction avec un minimum de 5 ans d'expérience de traduction
- Diplômés en droit, en finance, en gestion ou en ressources humaines, ils bénéficient de plusieurs années d'expérience dans ces métiers. Certains sont des avocats étrangers inscrits aux barreaux des pays de la langue concernée.
- Maîtrisant les outils de traduction.

CHARTRE QUALITÉ

- Votre demande est prise en compte immédiatement.
- Les devis sont effectués dans l'heure suivant votre demande. Ils précisent l'ensemble de notre prestation.
- Un interlocuteur unique vous suivra tout au long de la prestation.
- Les traductions sont effectuées exclusivement par des traducteurs professionnels dans leur langue maternelle.
- La traduction est réalisée et livrée dans les délais convenus.
- Un contrôle qualité rigoureux est assuré (relecture des traductions, évaluation régulière des traducteurs)
- Les bases de données, fichiers et logiciels sont sécurisés.
- Notre Département Qualité réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès de nos clients et traite dans les meilleurs délais toute réclamation.

l'Agence Européenne de Traduction applique
les normes AFNOR PR NF ISO 20771
et NF EN ISO 17100 dédiées
aux prestations de traduction.

DOCUMENTS

- Acte de divorce
- Acte notarié
- Agréments, licences
- Assignation
- Attestation d'assurance
- Bilan
- Brevet scientifique
- Cession de parts
- Certificat de naissance
- Certificat de mariage
- Conclusions
- Contrat commercial
- Contrat d'image
- Contrat de travail
- Convention
- Documents bancaires
- Emissions d'actions
- Extrait K-BIS
- Fiche de paie
- Fonds d'investissement
- Jugement
- Marques & brevets
- Opinions juridiques
- Permis de conduire
- Pouvoirs
- Rapport annuel
- Rapport d'audit
- Rapport de gestion
- Rapport d'expertise
- Rapport financier
- Sentence arbitrale

DOMAINES

- Assurances
- Brevets
- BTP
- Commerce
- Communication
- Comptabilité
- Culture
- Droit
- Économie
- Environnement
- Finances
- Formation
- Grande distribution
- Industrie
- Informatique
- Ingénierie
- Logistique
- Marketing
- Médical
- Mobilité Internationale
- Pharmaceutique
- Publicité
- RH
- Technique
- Télécom
- Tourisme

TRADUCTIONS

Dans **plus de 30 langues** nous mettons à votre disposition une gamme globale de services pour répondre à vos besoins.

Vous avez besoin de traduire un rapport annuel, un acte de naissance ou un contrat de vente ?

Envoyez-nous vos demandes 24h/24h !

La force d'un groupe

AET
Agence Européenne de Traduction
Groupe AE-T

Auteuil Traduction
Groupe AE-T

Smart Traduction
Groupe AE-T

	Allemand		Estonien		Letton		Slovaque
	Anglais (GB)		Finois		Lituanien		Slovène
	Anglais (US)		Français		Néerlandais		Suédois
	Arabe		Grec		Norvégien		Tamoul
	Bulgare		Hébreu		Polonais		Tchèque
	Chinois		Hindi		Portugais		Thaï
	Coréen		Hongrois		Roumain		Turc
	Danois		Italien		Russe		Ukrainien
	Espagnol		Japonais		Serbo-croate		Vietnamien

COMMENT NOUS UTILISER ?

Transmettez-nous vos documents par mail ou courrier

Nous vous faisons parvenir dans l'heure un devis précisant coût et délai.
Le prix dépend du nombre de mots, du couplage de langues et du domaine.

Dès la réception de votre bon pour accord, la traduction est lancée.

Elle vous est ensuite transmise dans les délais et le support convenus.

SIÈGE SOCIAL

121 Rue d'Aguesseau
92100 Boulogne-Billancourt

Tél : +33 (0) 1 41 22 12 45
E-mail : info@ae-traduction.com

www.ae-traduction.com